

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

L'Encyclique "*Satis cognitum*"

Le 30 juin paraissait à Rome le texte de l'Encyclique sur l'unité de l'Eglise qui commence par ces mots : *Satis cognitum vobis est.*

Elle contient cent douze citations prises dans les Ecritures ou dans les Pères de l'Eglise.

Elle expose la constitution de l'Eglise, qui a pour règle fondamentale l'unité. L'Eglise, en effet, ne comprend pas plusieurs communautés distinctes, mais elle est une, et c'est elle que le Christ a appelée sienne.

Afin de ne pas livrer sa doctrine aux différentes interprétations des hommes, le Christ a choisi des apôtres, avec un chef incontestable et perpétuel.

C'est une calomnie que de représenter l'Eglise comme empiétant sur les choses civiles ou comme envahissant les droits des souverains. L'Eglise est une société supérieure à toutes les autres, étant donnée la fin surnaturelle qu'elle poursuit.

Or, une société parfaite étant impossible si elle n'a pas le pouvoir suprême, le Christ a établi l'unité de direction qui complète l'unité de communion, et il a confié cette direction à Pierre et à ses successeurs; il leur a donné l'autorité suprême, avec le privilège de l'infaillibilité dans la foi. Nul ne peut élever une chaire contre la chaire romaine, dont l'autorité n'est pas seulement honorifique, mais de pleine juridiction.

L'encyclique conclut, en invitant tous ceux qui reconnaissent Jésus-Christ comme le Fils de Dieu Sauveur à adhérer à son Eglise, telle qu'il l'a instituée.